

Le potentiel de l'agroécologie



Caroline Hollela

Chercheuse bénévole au Service Politique

Décembre 2012

Pour que la Terre tourne plus JUSTE !

¹ Photo tirée de la conférence "The potential of agroecology: Reclaiming the food crisis", Parlement Européen, 9 novembre 2012.

Le rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation aux Nations Unies, Olivier De Schutter, préconise que la réalisation du droit à l'alimentation ne pourra se faire qu'en investissant dans l'agriculture et en réorientant les systèmes agricoles « vers des modes de production hautement productifs, hautement durables »². Alors que du côté des institutions européennes on lui accorde encore peu d'importance, l'agroécologie possède un potentiel révolutionnaire pour répondre à ce défi. Des politiques publiques adéquates sont nécessaires pour créer un cadre favorable au développement de tels modes de production³. Une réflexion globale sur la transition et l'organisation d'un modèle alimentaire et agricole durable est en cours.

Qu'est-ce que l'agroécologie ?

L'agroécologie est à la fois une **discipline scientifique**, un ensemble de **pratiques agricoles** et un **mouvement politique et social**⁴. C'est « l'application de l'écologie à l'étude, la conception et la gestion des agro-écosystèmes durables »⁵.

En tant que **mouvement social**, elle critique l'industrialisation des agricultures, l'usage d'intrants externes, l'utilisation extensive de la terre et le découplage entre la productivité et les contraintes écologiques. Les adeptes de l'agroécologie remettent en cause le modèle

agricole actuel tout en replaçant les agriculteurs dans un rôle de protection du paysage, de la biodiversité et du territoire⁶. E. Sevilla Guzman a été le premier à parler d'une « agroécologie politique » : il critique la révolution verte et propose un retour à l'utilisation des connaissances locales traditionnelles, le développement des marchés locaux et régionaux ainsi que la recherche participative⁷. Selon lui, ce projet sociopolitique permettra aux agriculteurs d'acquérir plus d'autonomie et de réduire les inégalités.

L'agroécologie se pose comme une alternative à l'agriculture industrialisée, proposant d'autres **pratiques**, basées sur l'autonomie, la durabilité et l'usage prudent des ressources⁸. Plusieurs expériences agroécologiques menées dans diverses régions du monde démontrent l'efficacité de ces techniques. Elles peuvent offrir un meilleur rendement que les monocultures tout en contribuant à la réalisation de la sécurité alimentaire des populations paysannes. Ces techniques sont multiples : le compostage, le non retournement du sol, l'utilisation d'engrais naturel et végétal, les traitements phytosanitaires naturels, l'association de cultures, la sélection de cultures locales les mieux adaptées, l'agroforesterie, la lutte contre l'érosion (agriculture de conservation), l'utilisation de haies comme protection naturelle, les stratégies répulsion-attraction,

² DE SCHUTTER Olivier, Rapport du Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, 20 décembre 2010.

³ Idem.

⁴ LEVIDOW Les, « EU agricultural research: Current imbalances and future perspectives », The Potential of Agroecology, Parlement Européen, novembre 2012.

⁵ GLIESSMAN in STASSART P.M, BARET Ph., GREGOIRE J-CI, HANCE Th., MORMONT M., REHEUL D., STILMANT D., VANLOQUEREN G., VISSER M., « L'agroécologie : trajectoire et potentiel – Pour une transition vers des systèmes alimentaires durables », http://www.academia.edu/873829/Potentiel_et_trajectoire_de_lagroecologie._Pour_une_transition_vers_les_systemes_alimentaires_durables

⁶ STASSART, P., M., P. BARET, V., J.-C. GREGOIRE, HANCE T., MORMONT M., REHEUL D., VANLOQUEREN G., VISSER, M., op.cit.

⁷ STASSART Pierre M. « A European landscape of agroecology : Some elements of a long history », The Potential of Agroecology, Parlement Européen, novembre 2012.

⁸ STASSART, P., M., P. BARET, V., J.-C. GREGOIRE, HANCE T., MORMONT M., REHEUL D., VANLOQUEREN G., VISSER, M., op.cit.

etc. L'exemple de la Milpa⁹ démontre cette efficacité en permettant une « utilisation optimale des ressources naturelles » tout en assurant d'excellents rendements. Selon Olivier De Schutter, l'agroécologie « peut doubler la production alimentaire de régions entières en dix ans tout en réduisant la pauvreté rurale et en apportant des solutions au changement climatique »¹⁰.

L'agroécologie en tant que discipline **scientifique** s'est développée dans le courant des années 80 aux États-Unis avec la publication de Miguel Altieri « Agroecology, the Scientific Basis of Alternative Agriculture » (1983). D'autres auteurs américains sont également pertinents tels que Steve Gliessman¹¹, Richard Francis (« Agroecology the ecology of food systems ») et Johan Vandermeer (« The ecology of agroecosystems »). En Amérique latine, une association de chercheurs américains et d'acteurs sociaux latino-américains (SOCLA : société latino-américain des scientifiques de l'agroécologie¹²) fait avancer les connaissances agroécologiques. En Europe, un courant spécifique se rapprochant de l'agroécologie est d'abord né autour de l'écologie du paysage (en Allemagne, Autriche, Suisse et au Danemark notamment). Cette discipline étudie les écosystèmes à l'échelle d'un paysage par l'analyse des facteurs biotiques, physiques et facteurs liés avec les activités humaines¹³.

L'agroécologie est aujourd'hui largement diffusée par les écrits, notamment de Pierre Rhabi et au sein d'initiatives agroécologiques

comme par exemple les Réseaux Semences Paysannes¹⁴, les Marchés locaux, les Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne, les Concours de Prairies Fleuries¹⁵, la Certification Participative, l'agriculture urbaine, etc¹⁶. Ces projets génèrent des capacités collectives en favorisant la mise en réseau des producteurs, consommateurs, chercheurs et acteurs publics. Ces réseaux, défenseurs de la biodiversité, sont des points d'ancrage et des laboratoires de l'agroécologie. Au sein de l'Union Européenne, dès le début des années 90, c'est plutôt l'agriculture biologique qui a été reconnue comme alternative et favorisée par des réglementations européennes biologiques¹⁷, la Politique de Développement Rural¹⁸, des aides à la conversion et des recherches scientifiques.

Des politiques publiques en faveur de l'agroécologie : l'exemple brésilien

En Amérique latine, les alternatives agroécologiques pratiquées localement s'opposent à l'agriculture industrielle latifundiaire d'exportation. Au Brésil, la non résolution de la question agraire et la résistance des mouvements sociaux paysans

¹⁴ <http://www.semencespaysannes.org/>

¹⁵ Concours national récompensant « les agriculteurs qui maintiennent la richesse en espèces de leurs prairies de fauche ou de pâture », les fleurs sont indicatrices d'un équilibre agroécologique, <http://www.parcduluberon.fr/Un-Parc-a-votre-service/Elus-Collectivites/Milieus-naturels/Concours-Prairies-fleuries>

¹⁶ STASSART, P., M., P. BARET, V., J.-C. GREGOIEE, HANCE T., MORMONT M., REHEUL D., VANLOQUEREN G., VISSER, M., op.cit., p.8.

¹⁷ « une dynamique de progrès Nouvelle réglementation européenne en matière d'agriculture biologique » : La réglementation biologique CE/2092/91 établissait les règles fondamentales de la production agricole, de la transformation des denrées biologiques et de leur inspection.

¹⁸ http://ec.europa.eu/agriculture/rurdev/index_fr.htm

⁹ Système agroécologique ancestral utilisant l'Association en culture du maïs, la courge et les haricots

¹⁰ DE SCHUTTER Olivier, op.cit.

¹¹ <http://www.agroecology.org/People.html>

¹² <http://www.agroeco.org/socla/>

¹³ VAN DYCK Hans, intitulé du cours : « Ecologie du paysage », UCL, Louvain-la-Neuve.

au capitalisme influencent en partie ce mouvement. Dans ce contexte, les mouvements sociaux cherchent, dans le cadre d'une « re-paysannisation des enjeux de développement », à lier les questions de souveraineté alimentaire aux politiques publiques¹⁹. L'expansion de l'agroécologie dépend en effet d'une volonté politique d'investir dans un système agricole alternatif et de créer un cadre propice à l'accès à la terre, à l'eau et aux semences par les petits agriculteurs²⁰.

Définies par les gouvernements, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques dans ce secteur nécessitent la participation des agriculteurs dans une logique de **co-construction**²¹. Cette collaboration permet aux pouvoirs publics d'une part, d'acquérir une plus grande légitimité tout en tirant profit des connaissances des agriculteurs et d'autre part, d'assurer l'autonomisation de ceux-ci. Le Brésil, pays où l'on parle d'agroécologie depuis les années septante, est un bon exemple de ce partenariat²².

Tout d'abord, la construction de l'agroécologie à la fois comme mouvement social et science a été favorisée depuis les années 80 par des rencontres sur l'agriculture alternative²³, des luttes environnementales (contre les pesticides entre-autres), le soutien des communautés ecclésiastiques de base et pastorales de l'Église catholique progressiste

aux mouvements paysans et par la lutte pour l'accès à terre. Ces rencontres, au succès grandissant en termes de mobilisation, ont permis la diversification et la socialisation d'une véritable connaissance agroécologique. En 2002, les ONG, mouvements sociaux (MST, MPA)²⁴ et organisations promouvant l'agriculture familiale (CONTAG, FETRAF)²⁵ organisent une rencontre nationale sur le thème de l'agroécologie : ceci participe à l'articulation au niveau national des expériences locales. En 2004, naît l'Association Scientifique brésilienne d'Agroécologie²⁶ ; en 2006, c'est l'Association Scientifique latino-américaine sur l'Agroécologie²⁷ qui voit le jour et en 2013, aura lieu à Porto Alegre le 8^{ème} Congrès National sur l'Agroécologie. Par ailleurs, l'Embrapa (Entreprise Brésilienne de Recherche Agricole) est la plus grande institution de recherche agricole en Amérique latine. Certes, étant donné la taille du pays, les rencontres ainsi que l'existence d'espaces nationaux de recherche sont indispensables à l'articulation des expériences.

Outre les mouvements sociaux, des **politiques publiques** contribuent également au développement de l'agroécologie.

La particularité brésilienne réside dans le fait que deux ministères traitent de l'agriculture et du développement rural : le MAPA (Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Approvisionnement) et le MDA (Ministère du Développement Agricole). Le premier, le MAPA, est l'allié de l'agrobusiness et des grands propriétaires terriens. Le second, plus récent, le MDA, est l'allié et le protecteur des

¹⁹ STASSART, P., M., P. BARET, V., J.-C. GREGOIEE, HANCE T., MORMONT M., REHEUL D., VANLOQUEREN G., VISSER, M., op.cit., p.7.

²⁰ DE SCHUTTER Olivier, Rapport du Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, 20 décembre 2010, p.18.

²¹ Ibidem., p.20

²² CAPORAL Francisco Roberto, "The Brazilian case: experiences and evolution", Potential of Agroecology, Parlement Européen, novembre 2012.

²³ Séminaires et Congrès notamment à Porto Alegre, Rio Grande do Sul

²⁴ Mouvement des Sans Terre ; Mouvement des Petits Agriculteurs

²⁵ Confédération Nationale des travailleurs agricoles du Brésil ; Fédération Nationale des Travailleurs et Travailleuses dans l'Agriculture Familiale

²⁶ www.aba-agroecologia.org.br/

²⁷ <http://www.agroeco.org/socla/>

intérêts des mouvements sociaux ruraux, des petits agriculteurs et de l'agriculture familiale. Il prône une réforme agraire structurelle et équitable. Le manque d'unité politique dans le domaine agricole ralentit le changement de pratiques en faveur de l'agroécologie.

Nous pouvons relever plusieurs politiques publiques élaborées par le MDA participant à **la transition agroécologique**.

- Le Programme National d'Assistance Technique et d'Extension Rurale pour l'Agriculture Familiale et la Réforme Agraire (**PNATER**, 2010) promeut un développement rural durable par l'adoption de principes agroécologiques, des méthodologies participatives et l'égalité des genres ;
- La Politique de Renforcement de l'Agriculture Familiale (**PRONAF**) concède des crédits à faibles taux à destination d'une agriculture alternative. Cette politique a permis d'augmenter le nombre d'activités de vulgarisation, indispensable à la diffusion de connaissances, de 2000 à 30 000 entre 2004 et 2009²⁸ ;
- Le Programme National d'Alimentation Scolaire (**PNAE**, 2009) permet de créer **l'accès au marché** de la production agroécologique. Il prévoit l'achat public de produits issus de l'agriculture familiale et biologique pour et par les écoles ;
- En ce qui concerne le **système alimentaire** : la **certification participative** est également inscrite dans les législations nationales du Brésil. Elle consiste en la définition de la qualité des produits alimentaires par les producteurs et consommateurs et non plus par une tierce partie²⁹.

Le MDA finance également des **recherches** universitaires et le soutien des événements liés à l'agroécologie. Enfin, avec l'arrivée au pouvoir de Dilma Rousseff, un décret vient de créer la Politique Nationale d'Agroécologie et de Systèmes Biologiques de Production³⁰. Celle-ci prévoit la création d'une commission paritaire composée de 14 membres du gouvernement et de la société civile pour proposer un Programme National sur l'Agroécologie à l'horizon de 2013.

« Rendre la clé des champs aux paysans »³¹

Le développement de l'agroécologie nécessite une adaptation de notre système agricole, une réforme des marchés ainsi qu'une révision de notre modèle de consommation et d'alimentation. Investir dans un système agricole durable agroécologique et soutenir les petits agriculteurs permettraient en effet d'améliorer la productivité agricole, d'accroître la sécurité alimentaire, de protéger l'environnement, de réduire la ruée vers la ville tout en privilégiant le développement rural et une diminution de la pauvreté. Selon Olivier De Schutter, la **réalisation du droit à l'alimentation** ne pourra cependant se faire que via des **politiques publiques cohérentes** créant un cadre propice à la transition et à l'adoption de pratiques agroécologiques. Dans ce contexte, il est important de soutenir des recommandations à l'intention des autorités politiques belges et européennes dans le cadre de la réalisation progressive du droit à l'alimentation.

- Les politiques publiques devraient assurer aux petits producteurs leur accès aux filières de production et de distribution. Pour ce faire, comme le souligne la journaliste Marie

²⁸ DE SCHUTTER Olivier, op.cit., p.16.

²⁹ STASSART, P., M., P. BARET, V., J.-C. GREGOIEE, HANCE T., MORMONT M., REHEUL D., VANLOQUEREN G., VISSER, M., op.cit., p.14.

³⁰ Décret 7 794 du 20 août 2012

³¹ Marie Monique-Robin, « The Potential of Agroecology », Parlement Européen ,9 novembre 2012, Bruxelles.

Monique Robin, une **réforme du fonctionnement du marché** est nécessaire en aval. Une réglementation de l'agro-industrie doit avoir lieu et des mesures de protection « contre la volatilité des prix et le dumping de produits subventionnés sur les marchés locaux »³² doivent être prises afin de protéger les petits exploitants. L'accès au marché peut également se faire via l'investissement dans des coopératives, des marchés d'agriculteurs et la création de voies de communication rurales. De plus, il s'agit d'appuyer et de renforcer les organisations de petits producteurs alimentaires, de favoriser une production et consommation locale de nourriture et d'appuyer les activités d'élevage et de pêche vers des systèmes de production écologiques plus réduits³³.

- Les dépenses pour les **biens publics** sont essentielles à la diffusion des pratiques agroécologiques : infrastructures de stockage rurales, accès au crédit et à l'assurance contre les risques météorologiques, investissement dans la recherche, l'éducation, soutien aux organisations et coopératives d'agriculteurs, ...³⁴. Il s'agit aussi d'augmenter les **investissements** dans la recherche agricole et dans les « formes d'organisations sociales » favorisant la création de liens et de partenariats entre personnes, écoles, secteur académique et fermes (co-construction). Un plus grand investissement dans la vulgarisation permettra une plus grande diffusion des pratiques écologiques.
- Les gouvernements, institutions et organisations doivent baser leur politique alimentaire et agricole sur la souveraineté

alimentaire et l'agriculture durable en faisant référence à l'agroécologie. Pour ce faire, les politiques publiques devraient notamment favoriser le **droit à l'accès à la terre** par les populations (plus de 90% des terres fertiles sont utilisés à des fins non-alimentaires d'après les études citées lors d'une rencontre sur l'Agroécologie au Parlement Européen)³⁵.

- Des politiques publiques et des mécanismes œuvrant à l'**autonomisation des femmes**, principales actrices dans l'agroécologie, participent à la réalisation du droit à l'alimentation. Le rôle fondamental des femmes dans l'agriculture doit être davantage reconnu. Alors qu'elles sont un réservoir de savoirs traditionnels et qu'elles connaissent la valeur de la diversité génétique végétale, elles reçoivent moins de 10% des crédits totaux alloués à l'agriculture³⁶.
- Les pays donateurs devraient appuyer leur aide au développement sur des programmes, à long terme, de développement de méthodes agroécologiques, créées en concertation avec les organisations locales et réseaux.
- Le budget alloué à la recherche agroécologique doit être augmenté, ce qui contribuera au déverrouillage actuel du régime de production de connaissances. Celui-ci laisse jusqu'à présent peu de place à l'existence d'un régime de connaissance alternatif³⁷.

³² DE SCHUTTER Olivier, op.cit., p.21.

³³ *Un avenir alimentaire viable*, Gensen, le Fonds de développement/Utvikingsfondet, 2010, p.60.

³⁴ DE SCHUTTER Olivier, op.cit., p.18.

³⁵ <http://www.greens-efa.eu/the-potential-of-agroecology-7300.html>

³⁶ *Un avenir alimentaire viable*, Gensen, le Fonds de développement/Utvikingsfondet, 2010, p.16.

³⁷ STASSART, P., M., P. BARET, V., J.-C. GREGOIEE, HANCE T., MORMONT M., REHEUL D., VANLOQUEREN G., VISSER, M., op.cit., p.15.